



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Parks Canada Agency
220 4 Ave SE, Suite 720
Calgary, AB T2G 4X3

AMENDMENT / MODIFICATION

003

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Parks Canada Agency
220 4 Ave SE, Suite 720
Calgary, AB T2G 4X3

Title-Sujet Reprofilage de la pente du mont Vaux le long de la Transcanadienne, parc national du Canada Yoho	
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P420-18-0417/A	Date: 17 decembre 2018
GETS Reference No. - No de reference de SEAG PW-18-00853500	Amendment No. - N° de la modif. 3
Solicitation Closes:	
at - á 02:00 PM	on - le 19 decembre 2018
Time Zone - Fuseau horaire MST - HNR	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/>	Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :	
Rebecca Chen rebecca.chen2@canada.ca	
Telephone No. - No de téléphone (587) 439-3529	Fax No. - No de FAX: 1-866-246-6893
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:	
See Herein - Voir ici	

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)

Vendor/Firm Name	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de telephone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

Modification 03

La présente modification vise à diffuser des questions et des réponses.

A) QUESTIONS ET RÉPONSES

Q3 Dans les restrictions visant les travaux 1.10.2, les documents précisent que de l'équipement de transport hors route pesant jusqu'à 35 tonnes sera autorisé à transporter des matériaux du mont Vaux jusqu'au site de dépôt en bordure de la tranchée, mais que les camions ne peuvent circuler qu'en dehors des voies asphaltées, sauf pour traverser la route et parvenir au talus. Comment cela est-il possible puisqu'il y a environ 600 m d'accotement revêtu le long du haut talus entre le mont Vaux (Est) et Big Tople? Conformément au paragraphe 1.10.3, on ne peut transporter que des charges routières légales dans des camions routiers standards.

R3 En plus de la Section 01 14 00, disposition 1.10.2, de l'équipement de transport hors route pesant jusqu'à 35 tonnes sera permis sur l'accotement revêtu en direction est, du kilomètre 115,800 au kilomètre 116,150. L'entrepreneur est responsable de toutes les améliorations devant être apportées pour permettre ce transport et doit remettre le site dans l'état où il se trouvait avant les travaux en réparant tout dommage. Aucun paiement supplémentaire ne sera versé pour ce travail.

Q4 Entre le talus rocheux du mont Vaux et le site de dépôt en bordure de la tranchée, il y a de nombreux tronçons routiers qui n'ont pas d'accotement non revêtu où pourrait rouler l'équipement de transport hors route pour respecter le point 1.10.2.3. Veuillez préciser le trajet que l'équipement de transport hors route pourra emprunter pour se rendre au site de dépôt en bordure de la tranchée.

R4 Voir la modification 3, R3, ci-dessus.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.